

Université de Moncton

Régime de retraite des employés et employées de soutien

Projet d'actualisation
du régime de retraite

Présenté par Conrad Ferguson
28 janvier 2011

MORNEAU
SOBECO



> Ordre du jour

- > Mise en contexte
- > Buts de la présentation
- > Situation actuelle
- > Paramètres initiaux à considérer
- > Rôles
- > Plan de travail
- > Communications
- > Prochaines étapes

- > Régime de retraite :
 - pas examiné en profondeur depuis la fin des années 1980
 - le plafond actuel va éventuellement devenir inférieur au salaire final de la plupart des participants et participantes âgés de moins de 45 ans
 - les cotisations sont élevées
- > Actualisation du régime semble nécessaire
- > Comité de retraite a approuvé un plan de travail développé avec l'aide de Morneau Sobeco pour examiner le régime de retraite en profondeur
 - Sous-comité créé pour faciliter l'avancement du projet

> Buts de la présentation

- > Présenter le projet approuvé par le comité de retraite
- > Assurer une bonne compréhension des enjeux, limitations et défis liés à un projet d'actualisation du régime de retraite
- > Expliquer le plan de travail
- > Expliquer les rôles des diverses parties impliquées
- > Recevoir vos commentaires

> Situation actuelle

- > Régime à un déficit sur base de continuité et de solvabilité
- > Cotisations sont élevées, possiblement près de la limite de tolérance des participants et participantes et de l'Université
- > Prestations pourraient devenir inadéquates pour les participants et participantes qui sont à plusieurs années de leurs retraites
- > Déplafonnement n'est pas possible pour le service passé en ce moment (dispense des paiements de solvabilité serait éliminée)

> Paramètres initiaux à considérer

Tentative de définir objectif préliminaire

Développer un régime de retraite qui reflète les besoins des participants et participantes tout en respectant :

- Contraintes budgétaires des participants, participantes et de l'Université (tolérance du risque)
- Besoin de gérer la volatilité financière
- Lois applicables

> Paramètres initiaux à considérer

- > Besoins peuvent varier grandement selon les préférences individuelles
 - revenu nécessaire
 - âge de retraite
 - activités après la retraite, etc.
- > Régime collectif à prestations définies est un outil efficace pour aider les participants et participantes à rencontrer leurs objectifs

> Paramètres initiaux à considérer

- > Impossible de satisfaire tous les besoins dans toutes les situations
 - certaines priorités devront être établies
 - certains choix devront être avancés avec les raisons supportant ces choix
- > Limitations imposées par la loi sur les prestations de pensions
- > Limitations et opportunités offertes par la loi de l'impôt
- > Niveau de cotisations moyennes jugé abordable pour tous
- > Variations dans les cotisations jugées acceptables pour tous
- > Prestations adéquates (à définir)

> Rôle du comité

- Établir les principes de base
- Examiner les analyses et former une opinion
- Discuter des choix et enjeux afin d'identifier les motifs supportant les recommandations du comité
- Établir les ordres de priorités et préférences
- Informer les associations représentant les participants et participantes (ARPP)
- Rencontre avec participants et participantes
- Autres, à discuter

> Rôle du consultant

- Piloter le projet
- Faire les analyses et préparer les présentations et rapports requis
- Guider le comité dans ses discussions et recommandations
- Participer, au besoin, aux communications avec les associations et les participants et participantes

> Plan de travail et budget

Étape	Descriptions	Résultats visés
1	Situation actuelle et principes de base	<p>Comprendre risques, limitations et enjeux</p> <p>Énoncé de principes</p> <p>Éléments à considérer (âge de retraite, indexation, etc.)</p> <p>Compréhension des modes de gouvernance</p> <p>Préférences initiales pour rôle du comité à l'avenir (gouvernance)</p> <p>Examen du régime actuel</p>
2	Paramètres du régime actualisé	<p>Analyse des besoins de revenu à la retraite</p> <p>Prestations minimales et désirées</p> <p>Retraite progressive</p> <p>Priorités pour prestations accessoires</p> <p>Trois ou quatre formules à considérer</p>

> Plan de travail et budget

Étape	Descriptions	Résultats visés
3	Évaluation des coûts	<p>Coûts des formules préliminaires</p> <p>Formule préférée à ce stade-ci</p> <p>Options possibles</p> <p>Hypothèses économiques pour analyse stochastique</p>
4	Étude stochastique d'appariement actif et passif	<p>Compréhension de la nature et étendue du risque</p> <p>Examen du niveau de tolérance du risque</p> <p>Stratégies de gestion de risque</p> <p>Éléments prioritaires d'une formule future</p>

> Plan de travail et budget

Étape	Descriptions	Résultats visés
5	Développer politique de financement et de prestations	Paramètres d'une politique placements Paramètres d'une politique de financement Paramètres d'une politique de prestations Proposition pour une formule future
6	Discussion avec direction et participants et participantes	Analyses additionnelles, si nécessaire Approbation d'un régime actualisé
7	Règlements, politiques et gouvernance	Préparation et approbation de tous les documents requis
8	Implantation et suivi	

> Plan de travail et budget

<u>Étape</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Date visée</u>
1	Situation actuelle et principes de base	À déterminer
2	Paramètres du régime actualisé	À déterminer
3	Évaluation des coûts	À déterminer
4	Étude stochastique d'appariement actif et passif	À déterminer
5	Politique de financement et de prestations	À déterminer
6	Discussion avec direction et participants et participantes	À déterminer
7	Règlements, politiques et gouvernance	À déterminer
8	Implantation et suivi	janvier 2012

> Communications

- > Transparence et communications claires sont essentielles à la bonne conduite du projet
- > Informer et expliquer aux ARPP, direction et participants et participantes:
 - Raisons pour le projet
 - Nature et étendue du projet
 - Objectifs préliminaires
 - Ce que le projet ne changera pas
 - Ce que le projet pourrait changer
 - Répondre aux questions

- > À l'étape 6, communiquer les recommandations du comité à la direction et aux participants et participantes:
 - Résumé du travail accompli
 - Sommaires des résultats des analyses
 - Recommandations et raisons supportant celles-ci
 - Obtenir commentaires et suggestions pour analyses additionnelles, si nécessaire
 - Répondre aux questions
- > À la fin du projet, rapport final avec documents nécessaires pour la mise en œuvre des recommandations approuvées.

- > Avez-vous des questions additionnelles sur la démarche?
- > Avez-vous des suggestions additionnelles à faire au Comité de retraite?
- > Autres commentaires?